

Conditions générales de vente DELMECO SA

1. Offre et conclusion du contrat

- 1.1. Les présentes conditions générales sont applicables à l'ensemble des ventes, livraisons et autres prestations (ci-après « contrat ») entre DELMECO SA et le client. Toute modification, tout complément aux présentes ou toutes autres conditions ne sont valables que si DELMECO SA les reconnaît explicitement par écrit. Les présentes conditions générales l'emportent notamment sur des conditions d'achat ou toutes autres conditions du client. Pour le cas où l'une des dispositions de la présente devait se révéler nulle, les autres conditions restent valables. Les parties sont tenues de remplacer la disposition invalide par une disposition valide qui corresponde à l'esprit de la disposition originale du point-de-vue économique.
- 1.2. Les contrats entre DELMECO SA et le client ne sont réputés conclus que par l'envoi de la confirmation de commande ou par la livraison de la marchandise par DELMECO SA. Ils emportent acceptation des présentes CGV par le client.
- 1.3. Sauf mention contraire, les offres en francs suisses (CHF) de DELMECO SA sont valables trois mois. Aucune offre en devises étrangères ne sera établie.
- 1.4. Dans le cadre de ces relations contractuelles, le client reconnaît que toutes les demandes, informations, instructions,... qu'il a fournies à DELMECO SA pour la bonne exécution de sa commande valent reconnaissance de dette sur la facture émise ultérieurement par DELMECO SA, même si ces communications sont faites par téléphone, fax, courriel, internet, note manuscrite,...

2. Quantité de livraison

- 2.1. La plupart de ses outils devant être fabriqués spécialement, DELMECO SA se réserve le droit de s'écarter de la quantité commandée selon la répartition suivante :
 - +/- 1 pièce pour une commande de 1 à 9 pièces (mais au minimum 1 pièce)
 - +/- 2 pièces pour une commande de 10 à 19 pièces
 - +/- 10 % dès 20 pièces
- 2.2. La facturation se base sur la quantité effectivement livrée et sur les prix par pièce convenus au moment de la commande.

3. Délai et conditions de livraison

- 3.1. Les livraisons s'entendent au départ de l'usine de Court aux risques et périls du destinataire.
- 3.2. Le délai de livraison est celui mentionné sur la confirmation de commande de DELMECO SA et correspond à la date d'expédition par DELMECO SA.
- 3.3. DELMECO SA se réserve le droit de redéfinir de manière appropriée les conditions et délais de livraison dans la mesure où des informations, que doit lui transmettre le client, ne lui parviennent pas à temps ou en raison d'obstacles surgissant chez DELMECO SA ou chez l'un de ses fournisseurs.
- 3.4. DELMECO SA se réserve le droit de se départir du contrat si, en raison d'événements surgissant chez DELMECO SA ou chez l'un de ses fournisseurs, DELMECO SA n'est plus à même d'entreprendre la fabrication.

- 3.5. DELMECO SA exclut toute responsabilité pour un éventuel retard de livraison. Sont notamment exclues, dans les limites du droit suisse, toutes prétentions en dommages et intérêts, en résiliation du contrat ou en diminution du prix.
- 3.6. DELMECO SA se réserve le droit de solder à échéance une commande sur appel sans avertissement préalable du client.
- 3.7. La marchandise livrée par DELMECO SA reste sa propriété jusqu'au paiement intégral de la facture correspondante.

4. Prix et délai de paiement

- 4.1. Les prix correspondent à ceux figurant sur la confirmation de commande de DELMECO SA.
- 4.2. Les prix s'entendent hors impôts et taxes de toutes natures, redevances et frais de douane, qui sont à la charge du client. L'ensemble des coûts de transport, d'assurance, d'importation ou d'exportation, ainsi que les frais d'emballage sont à la charge du client.
- 4.3. Sauf accord préalable, le délai de paiement est de 30 jours, net, sans escompte, à compter de la date de facture.
- 4.4. Les conditions de paiement et de livraison stipulées sur les commandes de ses clients et ne correspondant pas à celles de DELMECO SA ne sont reconnues par DELMECO SA que si elles font l'objet d'une confirmation écrite de sa part.

5. Réclamation

- 5.1. Le client dispose de 10 jours ouvrables à compter de la réception du produit pour annoncer d'éventuels défauts. Après ce délai, le produit est réputé accepté.
- 5.2. La marchandise faisant l'objet d'une réclamation ne peut être retournée qu'avec l'accord de DELMECO SA.
- 5.3. Les réclamations concernant la marchandise ne dégagent pas l'acheteur de son obligation d'acceptation et de paiement. En cas de réclamation justifiée, DELMECO SA peut, à son choix, procéder à la réparation des vices des outils ou à une livraison de remplacement. Un délai convenable doit lui être accordé pour ce faire. Est exclu pour le client, la possibilité de réduire le prix des produits concernés ou d'autres commandes

6. Exclusion de responsabilité

- 6.1. DELMECO SA n'est responsable que de la livraison de la marchandise commandée. La responsabilité concernant les éventuels dommages consécutifs subis par l'acheteur en raison d'une livraison dans un état imparfait ou retardée, de baisses de production, de dégâts au niveau du matériel et des machines ou de profits manqués est, dans les limites du droit suisse, exclue.
- 6.2. DELMECO SA ne peut être tenu pour responsable d'une non-conformité en rapport à une norme spécifique que le client doit appliquer en regard d'un tiers.

7. Dispositions particulières

- 7.1. DELMECO SA se réserve le droit de facturer les protocoles de contrôle particuliers édités sur demande du client. Il en est de même pour les frais de développements spécifiques réalisés à la demande du client.
- 7.2. DELMECO SA dégage de toute responsabilité concernant des engagements, informations ou données transmises par des tiers au nom de DELMECO SA sans que DELMECO SA ait établi une confirmation écrite des informations communiquées par lesdits tiers.

8. For juridique et droit applicable

- 8.1. La présente relation, ainsi que les droits et obligations en découlant sont soumis au droit suisse (Code des obligations). Est notamment exclue l'application de la Convention des Nations-Unies du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises (Wiener Kaufrecht).
- 8.2. Le for exclusif pour tout litige découlant ou en relation avec la présente relation est CH – 2738 Court (Berne).